CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE – LA ZONE

1. Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent les prestations de services de traiteur à domicile proposées par La Zone Traiteur, SARL au capital de 10000€, immatriculée au RCS sous le numéro 53208808500024 , dont le siège social est situé au 44 Rue Ampère, 83260 LA CRAU, représentée par TAGGIASCO MAXIME ET MARJORIE.
En réservant une prestation, le client reconnaît avoir pris connaissance des présentes CGV et les accepter sans réserve.

2. Prestations

La Zone propose des prestations de service de traiteur à domicile, incluant la préparation, la livraison, et éventuellement le service de repas pour tout type d'événement privé ou professionnel.

3. Commandes et réservations

• Toute demande de prestation doit être formulée au minimum 15 jours avant la date de l'événement.
• Une commande est considérée comme confirmée à réception du devis signé et du versement d'un acompte de 30% du montant total.
• Le solde est à régler au plus tard le jour de la prestation, sauf accord spécifique mentionné sur le devis.

4. Tarifs

• Les tarifs sont indiqués en euros, TVA incluse, sauf mention contraire.
• Les prix sont déterminés en fonction du nombre de convives, des choix de menu, du lieu de prestation, et des prestations annexes (service, location, etc.).
• Des frais kilométriques seront appliquées pour toute demande de livraison .

5. Conditions d'annulation

Annulation par le client :
• Plus de 30 jours avant la date de l'événement : aucun remboursement de l'acompte, celui-ci est conservé à titre de dédommagement.
• Entre 30 et 7 jours avant : l'acompte est conservé, et 50% du montant total de la prestation est dû.
• Moins de 7 jours avant : la totalité du montant est due, même si la prestation n'est pas réalisée.

Annulation par le prestataire :

En cas de force majeure (accident, maladie, événement climatique majeur, etc.), La Zone s'engage à rembourser intégralement les sommes versées. Aucune indemnité supplémentaire ne pourra être réclamée.

6. Modification de commande

• Toute demande de modification (nombre de convives, choix du menu, lieu de prestation) doit être communiquée au minimum 7 jours avant la date prévue.
• Toute modification peut entraîner des frais supplémentaires, notamment en cas de changement de lieu de prestation au-delà du périmètre initialement prévu.
• Aucune réduction de tarif ne sera appliquée si le nouveau lieu est situé plus près que celui mentionné au devis initial.
• De même, le choix d'un menu différent ou l'augmentation du nombre de convives pourra faire évoluer le montant total de la prestation.
• Ces modifications feront l'objet d'un avenant au devis, à valider par le client.

7. Responsabilités

La Zone s'engage à respecter les normes d'hygiène et de sécurité alimentaire en vigueur.
Le client s'engage à fournir un espace adapté et sécurisé pour la réalisation de la prestation.

8. Allergies et régimes alimentaires

Le client doit impérativement informer La Zone de tout allergène ou régime alimentaire spécifique. À défaut, la responsabilité du prestataire ne pourra être engagée.

9. Réclamations

Toute réclamation doit être formulée par écrit (courriel ou courrier) dans un délai de 48 heures suivant la prestation. Passé ce délai, aucune demande ne pourra être prise en compte.

10. Données personnelles

Les informations personnelles collectées dans le cadre de la réservation sont utilisées uniquement à des fins de gestion de la relation client.
Conformément à la loi « Informatique et Libertés » et au RGPD, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression sur simple demande.
11. Droit applicable – Litiges
Les présentes CGV sont soumises au droit français. En cas de litige, une solution amiable sera privilégiée. À défaut, les tribunaux compétents seront ceux du ressort du siège social de La Zone .

Dernière mise à jour : 23 juillet 2025